



CER
C'EST RÉUSSIR

550
ÉCOLES DE
CONDUITE



WWW.CER.ASSO.FR  

FORMATION POST-PERMIS

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

ecoledeconduiteniort@gmail.com

05.49.75.17.25

05.16.81.50.45

DUREE DE LA FORMATION

7 heures

LIEU DE LA FORMATION

CER Les Sources
Niort et Chauray

DATE(S) : nous consulter

TARIF : nous consulter

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Renforcer les compétences acquises par les conducteurs depuis le début de leur apprentissage de la conduite.
- Faire diminuer l'accidentalité, très élevée au cours des premiers mois qui suivent l'obtention du permis de conduire.
- Susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur leurs comportements au volant et leur perception des risques au moment où ils acquièrent davantage d'expérience.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Cette formation est d'une durée d'un jour. Elle a lieu entre le sixième et le douzième mois après l'obtention du permis de conduire.
- La formation sera collective afin de permettre un maximum d'échanges sur les expériences de conduite entre les conducteurs d'une même génération.
- Le contenu de la formation fera l'objet d'un arrêté pour garantir un programme de formation homogène sur tout le territoire.
- La formation devrait comprendre un module général précisant les enjeux de cette formation complémentaire.
- Un ou plusieurs modules spécialisés permettant aux conducteurs ayant peu d'expérience de conduite de percevoir davantage les risques et mieux connaître les dangers spécifiques auxquels ils sont exposés.

CER
C'EST RÉUSSIR



NOUVEAU : FORMATION POST-PERMIS

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- exclusivement aux titulaires d'un premier permis (A1, A2, B)
- entre le 6e et 12e mois qui suivent son obtention, ni avant, ni après.

RESULTATS ATTENDUS

- lorsque la formation post-permis sera suivie, la période probatoire se verra réduite de 3 à 2 ans pour les titulaires d'un permis B en traditionnel et de 2 à 1 an et demi pour un conducteur novice qui a suivi l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC ou conduite accompagnée) pour la catégorie B.

ENCADREMENT

La formation ne peut être dispensée uniquement par une auto-école détentrice d'un label délivré par les service de l'Etat garantissant la qualité de son contenu.

Un enseignant de la conduite diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, spécialement formé sera responsable de l'animation de chacune de ces journées

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires.
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Conditions de réussite : assiduité à la formation.

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de suivi de formation.